

APPENDICE No 6

Le TÉMOIN: Les chiffres que je vous ai donnés pour les perceptions faites cette année indiquent qu'un tiers des colons ont fait leurs paiements en entier.

M. Clark:

Q. Pour quelle année?—R. 1923-24. Nous n'avons pas les chiffres après cette date.

Q. Quant à ces chiffres que vous nous avez donnés pour 1923, avaient-ils trait aux paiements d'intérêt dus en 1923, ou comprenaient-ils les paiements d'intérêt dus en 1923 et toutes les années précédentes?—R. Oui, monsieur, toutes les années précédentes.

M. CALDWELL: Il n'y avait pas de paiements d'intérêt dus en 1923 parce que nous avons remis l'intérêt il y a deux ans, pour deux, trois et quatre ans.

M. CLRK: Ces chiffres ont donc trait aux arrérages?

M. CALDWELL: Les arrérages ont été ajoutés au principal et répartis sur la période de 25 ans. Il y a maintenant le point suivant. L'an dernier, 44 p. 100 du total des paiements ont été faits, mais ce paiement total a été très petit si on le compare à ce qu'il aurait été s'il n'y avait pas eu de paiements d'intérêts dus sur cela, parce que durant les premières années c'est l'intérêt qui comptait le plus dans le paiement. Tenant compte de ce faible montant du paiement dû, il n'en a été payé que 44 p. 100. Si cet intérêt avait été remis en entier il y a deux ans et si l'intérêt avait été ajouté à ce paiement dû l'an dernier, il n'y aurait peut-être pas eu 18 p. 100 ou 20 p. 100 de payé sur les paiements dus, si on avait demandé aux colons de payer l'intérêt en même temps que le principal. C'est là un point important. Si le paiement de l'intérêt avait été ajouté, le pourcentage du paiement aurait été à la vérité bien faible, si ces hommes ont payé tout ce qu'ils pouvaient payer, et je suppose que c'est ce qu'ils ont fait.

Le PRÉSIDENT: Je ne veux pas empêcher les membres de poser des questions, mais je crois que tout le reste peut être discuté. Nous connaissons le plan, nous en connaissons le coût, nous savons comment ce plan a été appliqué dans le passé; nous avons le témoignage du major Barnett. Je ne crois pas qu'il nous faille interroger davantage le témoin, parce que nous avons toute la preuve, nous avons les chiffres et nous connaissons la situation.

Le président:

Q. Avez-vous examiné les propositions de M. Shaw, à la page 184 des Procès-verbaux?—R. Oui.

Q. Ce projet exigerait une dépense de combien, autrement dit combien le pays y perdrait?

M. Caldwell:

Q. La seule estimation à faire serait le coût administratif que comporterait la mise à exécution du projet. Quant au principal lui-même le montant n'est pas décidé?—R. Vous avez aussi la preuve soumise par les vétérans, telle qu'exposée par M. Walker, et vous vous rappellerez qu'il a dit que dans l'application de ce projet...

Q. Du projet de M. Shaw?—R. Oui; il a dit qu'environ 50 p. 100 seulement des vétérans demanderaient une nouvelle évaluation. Probablement les autres 50 p. 100 n'en voudraient pas.

Q. Sur quoi s'est-il appuyé pour dire cela?—R. Je n'ai fait que lire les dépositions. Il dit qu'après avoir parlé de la chose avec les vétérans en divers endroits du pays c'était leur opinion que 50 p. 100 des vétérans soumettraient une demande pour une nouvelle évaluation, ce qui veut dire qu'au taux de 25 p. 100 cette nouvelle évaluation représenterait quelque \$7,000,000. C'est là le témoignage de leur représentant.